

**Arrêté interministériel du 17 Dhou El Kaada 1431 correspondant au 25 octobre 2010 fixant le canevas relatif à l'élaboration du plan interne d'intervention.**

Le Ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Le Ministre de l'industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la promotion de l'investissement;

- Vu le décret présidentiel n°10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement;

- Vu le décret exécutif n°09-335 du Aouel Dhou El Kaada 1430 correspondant au 20 octobre 2009 fixant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention par les exploitants des installations industrielles.

**Arrêtent:**

**Article 1er :** En application des dispositions de l'article 7 du décret exécutif n°09-335 du Aouel Dhou El Kaada 1430 correspondant au 20 octobre 2009 sus visé, le présent arrêté a pour objet de fixer le canevas relatif à l'élaboration du plan interne d'intervention.

**Article 2 :** Le plan interne d'intervention est établi conformément au canevas annexé à l'original du présent arrêté.

**Article 3:** Le canevas cité à l'article 2 ci-dessus est mis à la disposition des exploitants des installations industrielles au niveau des directions de wilayas chargées de l'industrie.

**Article 4 :** Le plan interne d'intervention est constitué de fiches de format A4 (210 mm x 297 mm) ou de format A3 (297 mm x 420 mm).

**Article 5 :** Le présent arrêté est publié au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Le Ministre de l'industrie,  
de la Petite et Moyenne Entreprise  
et de la Promotion de l'Investissement.

Pour Le Ministre de l'Intérieur  
et des Collectivités Locales.

Le Secrétaire Général

**Mohamed BENMERADI**

**Abdelkader OUALI**

# CANEVAS

Ministère de l'Industrie,  
de la Petite et Moyenne Entreprise  
et de la Promotion de l'Investissement.

Ministère de l'Intérieur  
et des Collectivités Locales.

**CANEVAS**

**PLAN**

**INTERNE**

**D'INTERVENTION.**

	Pages.
<b>Table des matières</b>	
<b>Généralités</b>	
1. Présentation du plan interne d'intervention.....	4
2. Page de garde.....	5
3. Diffusion du PII.....	6
4. Mises à jour.....	7
5. Présentation générale de l'établissement.....	8
6. Prise de vue aérienne.....	10
<b>Alerte et alarme.....</b>	<b>11</b>
1. Plan d'alerte.....	12
2. Procédures d'alerte et d'alarme des personnels.....	13
3. Procédures d'alerte des services publics de secours.....	14
4. Procédures d'alerte des établissements signataires d'une convention mutuelle.....	15
5. Procédures d'alerte des autorités locales.....	16
6. Procédures d'information des populations et des établissements voisins.....	17
7. Répertoire téléphonique.....	18
8. Consignes de sécurité.....	19
<b>Situation géographique de l'établissement.</b>	
1. Plan de situation.....	20
2. Plan d'itinéraire.....	21
3. Rose des vents.....	22
4. Rose des populations.....	23
5. Risques environnants.....	24
6. Présentation des zones géographiques et zones de risques.....	25
7. Plan de masse.....	26
8. Plan (s) de niveau (x).....	27
9. Plan d'alimentation eau.....	28
10. Plan de réseaux.....	29.
<b>Evaluation des risques.</b>	
1. Plan d'ensemble de zones de risques.....	30
2. Plans parcellaires.....	31
3. Correspondances entre les zones géographiques et les zones de risques.....	32
4. Localisation et classements des risques.....	33
5. Fiches scénarii.....	34
<b>Recensement des moyens.....</b>	<b>35</b>
1. Lutte explosion - incendie.....	36
2. Lutte risque toxique.....	38
3. Secours à blessés.....	39
4. Rétention des liquides.....	40

5. Transport produits.....	41
6. Moyens divers.....	42
7. Répertoire téléphonique interne/externe.....	43
Organisation des compétences et missions.	
1. Missions générales des fonctions.....	45
2. Schéma général d'organisation.....	46
3. Organisation et implantation du P.C exploitant.....	48
4. Fonction du Directeur «D.O.I ».....	50
5. Fonction assistant « D.O.I ».....	51
6. Fonction secrétariat « D.O.I » .....	52
7. Fonction chef poste de commandement opérationnel « P.C O ».....	53
8. Fonction intervention.....	54
9. Fonction responsable exploitation.....	56
10. Fonction logistique.....	57
11. Fonction secrétariat « P.C .O ».....	58
12. Affectation du personnel aux fonctions.....	59
13. Formation du personnel.....	60
Organisation des secours.	
1. Check-list pour le « D.O.I ».....	61
2. Compte rendu de situation.....	65
3. Rapport d'accident.....	66
Information.	
1. Procédures d'information des interlocuteurs locaux.....	69
2. Fonction communication.....	70
Interface avec les autres plans	
1. Mesures d'urgence.....	71
2. Schéma général d'organisation.....	72
Exercices de simulation et mise en œuvre du P.I.I.	
1. Programmation.....	73
2. Fiche d'exercice.....	74
3. Compte rendu de l'exercice.....	76
Annexes techniques.	
1. Fiches produits.....	78
2. Fiches machines.....	79
3. Fiches procédés.....	80
4. Fiches d'analyses des risques.....	81
Abréviations.....	82

## Présentation du plan interne d'intervention –PII.

Les fiches constitutives d'un PII doivent être de format A4 (210 mm X 297 mm) ou de format A3 (297 mm X 420 mm).

La présentation du P.I.I définitif sous forme de classeur facilite les mises à jour.

Le cartouche apposé en haut de chaque fiche doit faire apparaître :

- la wilaya,
- la daïra,
- la commune,
- le nom de l'établissement,
- le numéro de la fiche et de la page,
- la date d'élaboration.

Plan interne d'intervention		Fiche n°: A0
		Page n°: ./.
		Date d'élaboration
Wilaya		Page de garde
Daïra		
Commune		
Nom de l'établissement		

Lieu dit .....

Tel : .....

Fax : .....

Email : .....(Eventuel).

# PLAN INTERNE D'INTERVENTION

Mois /Année

Plan interne d'intervention	
Généralités	Fiche n°: A1 Page n° : ./. Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Diffusion du PII.

Liste des destinataires du PII approuvé.

Destinataires	Exemplaire n°
- Le Wali,	01
- Le Président de l'APC du lieu d'implantation,	02
- Le Directeur chargé de l'Industrie de wilaya,	03
- Le Directeur de la Protection Civile de wilaya,	04
- Le Directeur de l'Environnement de wilaya,	05
- Le Directeur du secteur concerné de wilaya.	06
- Le Responsable sécurité de l'établissement,	07
- Le Responsable de l'établissement.	08
- Un exemplaire doit être mis à la disposition du personnel.	09

Plan interne d'intervention	
Généralités	Fiche n°: A2 Page n°: /. Date d'élaboration
Wilaya	
Daïra	
Commune	
Nom de l'établissement	Mises à jour.

Le plan interne d'intervention (P.I.I) doit être revu et mis à jour conformément aux dispositions de l'article 14 du décret exécutif n° 09-335 du 20 octobre 2009 fixant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention par les exploitants des installations industrielles.

Date	Révision	Modification	N° de la fiche

Plan interne d'intervention	
Généralités	Fiche n°A3 Page n°.../ Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Présentation générale de l'établissement.

Nom de l'établissement :

Adresse du siège social :

Tel:

Fax :

E-mail : (Eventuel)

Adresse de l'établissement visé par le plan :

Tel:

Fax :

E-mail : (Eventuel).

Nom de l'exploitant :

Activités de l'établissement :

Date de mise en service :

Superficie totale :

Surface bâtie :

Nature de la construction :

Produits stockés :

- Nature.
- Capacités de stockage.

- Conditions de stockage.

Principaux produits mis en œuvre :

Produits dangereux mis en œuvre :

Installations principales :

Points dangereux : installations qui, en fonctionnement normal, en situation accidentelle ou en cas d'incendie, peuvent présenter un risque.

Points névralgiques : installations ou moyens de production qui, sinistrés, peuvent paralyser l'entreprise, voir nuire à sa pérennité :

Effectif :

Organisation de travail :

Gardiennage : par qui, quand et comment.

Plan interne d'intervention	
Généralités	Fiche n°: A4 Page n°: .../.. Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement.	Prise de vue aérienne

La prise de vue aérienne doit permettre de visualiser l'ensemble de l'établissement et ses accès ainsi que l'ensemble des bâtiments le constituant. « Facultatif »

## **Alarme et alerte.**

Le déclenchement de l'alarme suite à un incident donne lieu à la mise en œuvre simultanée :

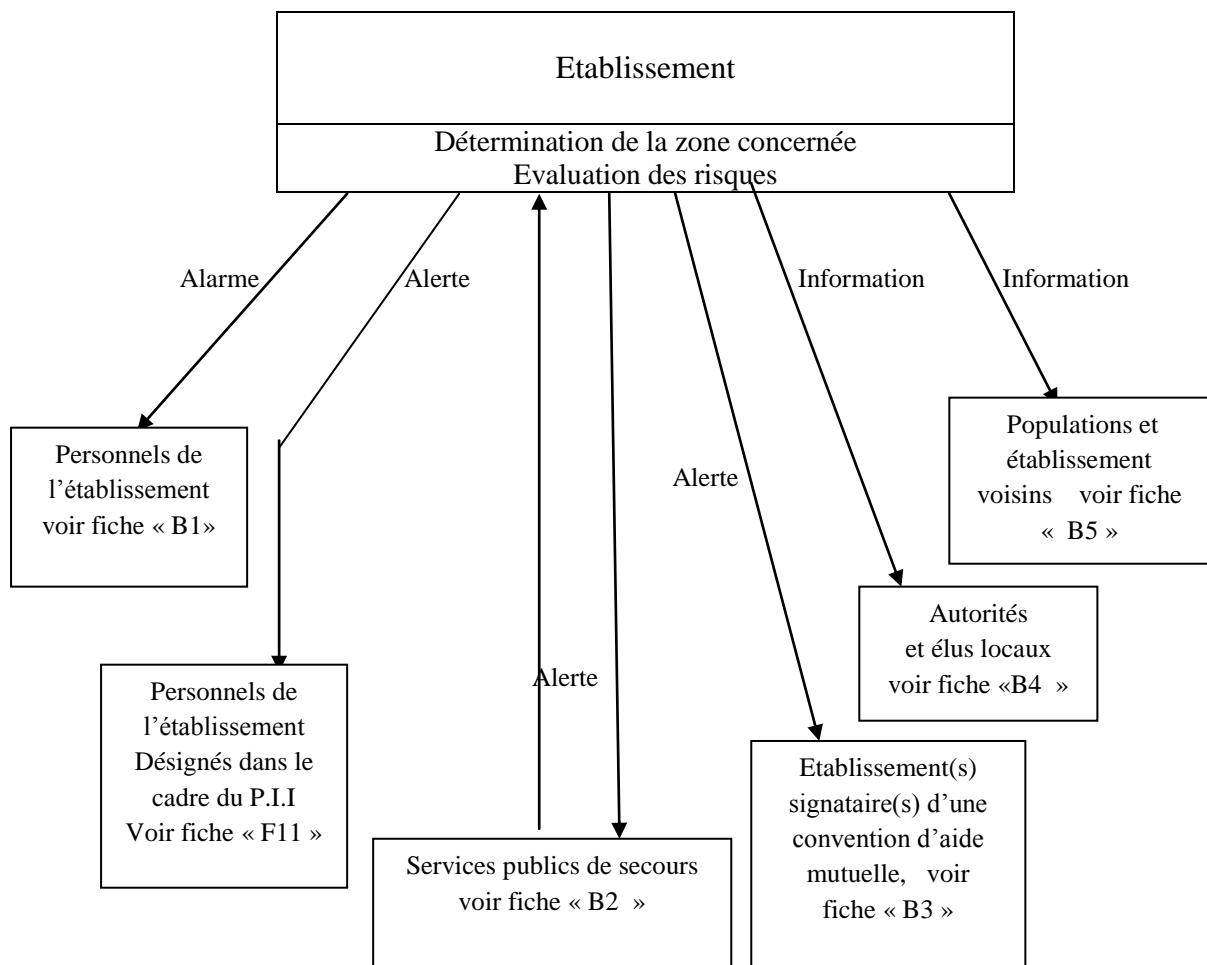
- des moyens de l'établissement conformément au plan parcellaire de la zone concerné par le sinistre ;
- du plan d'alerte conformément au schéma (fiche B0).

## Plan interne d'intervention

Alarme et alerte		Fiche n° :B0 Page n° : .. /.. Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement		Plan d'alerte. Schéma de principe



### Evènement accidentel



Plan interne d'intervention	
Alarme et alerte	Fiche n° :B1 Page n° :.../ Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Procédure d'alarme et d'alerte des personnels de l'établissement.

Le mode spécifique à l'établissement et auquel le personnel a été formé doit être précisé.

- Personnels chargés de donner l'alerte et l'alarme :

- Mode d'alarme (restreinte et générale) :

- Mode d'alerte des personnels désignés dans le PII (fiche « F11):

- Texte du message éventuel :

Alarme/alerte transmise le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ à \_\_\_h\_\_\_mn.

## Plan interne d'intervention

<b>Alarme et alerte</b>  Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiche n° :B2 Page n°:... /.. Date d'élaboration
<b>Procédure d'alerte des services publics de secours.</b>	

Le centre de coordination opérationnel de la Protection Civile doit être alerté par un numéro d'urgence 14 ou par une ligne directe, non par une ligne spécialisée.

Le message type doit pouvoir concerner l'ensemble des scénarios envisageables.

- Personnels chargés de l'alerte :

- Destinataires :

- Protectioncivile- tel : 14 ou ligne directe,
- Gendarmerie nationale/Sûreté nationale – tel :
- Service de santé- tel :

- Texte du message :

- Icientreprise « nom de l'établissement et adresse»,
- Appelpour :  
 \*sinistre sur zone géographique (lettre) et zone de risque (n°),  
 \* nature : feu, explosion...  
 \*nombre de blessés :

- Mesures prises en cours :

Rester calme et parler lentement. Faire répéter le message par votre correspondant. Ne pas raccrocher le premier, il peut vous être demandé des compléments d'information.

- Informations :

\*accès par entrée n°\_,

\*direction du vent (impératif).

Message transmis le \_/\_/\_ à \_\_h\_mn

Plan interne d'intervention	
Alarme et alerte	Fiche n° :B3
	Page n°: ../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Procédure d'alerte des établissements signataires d'une convention d'aide mutuelle.

- Personnels chargés de l'alerte :

- Destinataires :

■ tel : ....., Société A -

■ tel : ....., Société B -

■ tel : ....., Société C -

■ tel : .....,

- Texte du message :

■ Ici

entreprise « nom de l'établissement et adresse»,

■ Appel

pour :

\*sinistre sur zone géographique (lettre) et zone de risque (n°),

\* nature : feu, explosion...

\*nombre de blessés.

■ Nécessitant

l'envoi de :

\* .....,

\* .....

Message transmis le \_/\_/\_ à \_\_h\_mn

Rester calme et parler lentement.  
Faire répéter le message par votre correspondant. Ne pas raccrocher le premier, il peut vous être demandé

Plan interne d'intervention	
Alarme et alerte	Fiche n° :B4
	Page n°: .../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Procédure d'information des autorités locales.

Personnels chargés de l'information :

Destinataires :

- Le Wali,
- Le Président de l'APC du lieu d'implantation,
- Le Directeur de wilaya chargé de l'industrie,
- Le Directeur de wilaya de l'environnement,
- Le Directeur de wilaya du secteur concerné.

Texte du message :

- Nom et adresse de l'établissement,
- Nature et ampleur du sinistre,
- Nombre de blessés,
- Origine du sinistre (où, quand et comment),
- Produits en cause,
- Impact sur la population et l'environnement,
- Maitrise du risque,
- Renforts demandés,
- Conseil de prudence à divulguer.

Message transmis le \_/\_/\_ à \_h \_m

Plan interne d'intervention	
Alarme et alerte	Fiche n° :B5
	Page n°: .../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Procédure d'information des populations et des établissements voisins.

Le Chef d'établissement veille à ce que la fonction communication soit assurée.

- Personnels chargés de l'alerte :

- Destinataires :

- radio locale- tel :....., Station de
- tel : ....., Société A -
- tel :....., Société B -
- tel :....., Société C -
- tel :.....

- Texte du message :

- Nom et adresse de l'établissement,
- Nature du sinistre,
- Origine du sinistre (où, quand et comment),
- Produits en cause,
- Impact sur la population et l'environnement
- Maitrise du risque,
- Conseil de prudence à divulguer.

Message transmis le \_/\_/\_ à \_h \_mn

Plan interne d'intervention	
Alarme et alerte	Fiche n° :B6
	Page n°: ../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Répertoire téléphonique.

- Personnels désignés dans le cadre du PII :
- Services publics de secours :
- Etablissements signataires d'une convention d'aide mutuelle :
- Autorités locales :
- Etablissements voisins :
- Divers :

Plan interne d'intervention	
Alarme et alerte	Fiche n° :B7
	Page n°: ../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Consignes de sécurité.

Préciser les mesures visant à limiter les risques pour les personnes se trouvant sur le site et la conduite à tenir lors du déclenchement de l'alerte.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° : C0
	Page n°:.../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plan de situation

L'échelle du plan 1/2500 doit permettre de visualiser l'ensemble du quartier ou de la commune.

Le plan doit:

- Localiser :

- Les repères significatifs aidant la progression des secours (bâtiments administratifs, grands magasins,...),
- L'implantation de l'établissement,
- Les appareils hydrauliques et les autres points d'eau proche de l'établissement.

- Préciser :

- Les limites de la wilaya,
- Les limites communales,
- La dénomination et la numérotation des voiries nationales, de wilayas et communales,
- Les voiries ferroviaires,
- Les lignes électriques aériennes (moyenne et haute tension),
- Les canalisations enterrées de transport de fluide (gaz, hydrocarbures,...),
- Les cours d'eau et plans d'eau,
- Les ouvrages d'art (ponts et tunnels,...).

- Indiquer :

- Le nom des communes et lieux dits,
- L'échelle,
- L'orientation du plan.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° : C1
	Page n°:.../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plan d'itinéraire.

Plan au 1/25.000 ou 1/50.000 selon l'environnement de l'établissement.

Le plan doit:

- Localiser :

- L'implantation de l'établissement,

- Préciser :

- Les limites de la wilaya,
- Les limites communales,
- La dénomination et la numérotation des voieries nationales, de wilayas et communales,
- Les voieries ferroviaires,
- Les cours d'eau et plans d'eau,
- Les ouvrages d'art (ponts et tunnels,...).

- Indiquer :

- Le nom des communes et lieux dits,
- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° :C2
	Page n°:.. /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Rose des vents.

La rose des vents apporte une information statistique sur la fréquence, l'origine et l'intensité des vents.

La rose des vents spécifique au lieu d'implantation de l'établissement peut être demandée à l'Office National de la Météorologie.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° :C3
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Rose des populations.

La rose de la population apporte une information sommaire et rapide sur la répartition de la population au voisinage de l'établissement.

L'échelle des distances utilisée doit être en fonction du risque et des contre-mesures immédiates mise en œuvre par l'exploitant.

Elle doit être en accord avec le plan géographique de l'environnement immédiat concerné afin de faciliter la superposition.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° :C4
	Page n°:.../..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Risques environnants.

Dans les termes « risques environnants », il faut entendre « environnants » au sens des conséquences des scénarios d'accidents envisagés pour l'établissement du PII et donc susceptibles de supporter des contre-mesures immédiates de protection de la population et de l'environnement.

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble du quartier ou de la commune.

Le plan doit:

- Localiser :

- Les installations industrielles et publiques proches,
- Les voies de circulation (routières et ferroviaires),
- Les cours d'eau et plans d'eau,
- Les lignes électriques (moyenne et haute tension).

- Préciser :

- Les activités des installations industrielles localisées,
- Les capacités d'accueil des installations publiques localisées.

- Indiquer :

- Le nom des communes et lieux dits,
- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° :C5
	Page n°:.../..
	DATE D'ELABORATION :
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Présentation des zones géographiques et zones de risques

La notion de zone géographique est distincte de zone de risque.

Cette fiche doit présenter le découpage de l'établissement en zones géographiques.

Les zones géographiques doivent être désignées par des lettres.

Chaque zone géographique doit être découpée en zones de risques.

Les zones de risques doivent être désignées par des chiffres.

La présentation des zones géographiques et des zones de risques doivent apparaître sur le plan de masse.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n°:C6
	Page n°:.../...
	Date d'utilisation
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plan de masse

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble de l'établissement : 1/200 ou 1/500

Le plan doit :

- Localiser :

- Les entrées principales et secondaires de l'enceinte et des bâtiments en précisant leur largeur et leur hauteur limites et en les identifiant si nécessaire, les appareils hydrauliques extérieurs au(x) bâtiment(s) et les autres points d'eau en précisant leurs caractéristiques.

– Préciser :

- Les dangers particuliers extérieurs aux bâtiments.

– Indiquer :

- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

Dans le cas où l'établissement couvre une très grande superficie et/ou se compose de nombreux bâtiments épars ou accolés, des plans particuliers pour chaque bâtiment ou zone peuvent être nécessaires, afin de rendre la lecture plus aisée.

Le cas échéant, il sera procédé à la numérotation des différents bâtiments ou zones et reporté cette identification sur un plan de masse général et sur chacun des plans particuliers.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° :C7
	Page n°:.../...
	Date d'élaboration
Wilaya Daira Commune Nom de l'établissement	Plans de niveaux.

Les plans doivent être classés dans l'ordre logique d'acheminement des secours : rez-de-chaussée ou niveau d'accès des secours puis étages et/ou sous sols.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, il est possible de représenter plusieurs niveaux sur une même fiche.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble du niveau.

Le plan doit:

- Localiser :

- Les locaux sous détection automatique,
- Les locaux sous extinction automatique,
- Les organes de coupure générale et partielle (électricité, gaz,...).

- Préciser :

- Les dangers particuliers intérieurs aux bâtiments,
- Les points particuliers ou remarquables,
- Les commandes manuelles de désenfumage.

- Indiquer :

- Les points névralgiques à protéger en priorité,
- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Situation Géographique.	Fiche n° :C8
	Page n°: .. /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plan d'alimentation Eau.

L'échelle et l'orientation du plan d'alimentation doivent être identiques au plan de situation.

Le plan doit:

- Localiser :

- Les canalisations d'eau sous pression alimentant les appareils hydrauliques et les autres points d'eau,
- Les vannes d'arrêt,
- Les appareils hydrauliques,
- Les points d'eau naturels réputés inépuisables,
- Les points d'eau artificiels.

- Préciser :

- Les caractéristiques du réseau (diamètre, débit maxi, débit en fonctionnement simultané,...).

- Indiquer :

- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
	Fiche n° :C9
Situation Géographique.	Page n° ... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plans des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, électricité, gaz...)

L'échelle et l'orientation des plans de réseaux doivent être identiques au plan de situation ou de masse.

Le plan doit:

- Localiser :

- Le réseau,
- Les avaloirs et les regards de visite,
- Les organes de coupure,
- Le sens d'écoulement,
- Les installations annexes liées à l'exploitation du réseau.

- Préciser :

- Les caractéristiques du réseau (diamètre, tension, pression),
- La nature du fluide transporté.

- Indiquer :

- L'échelle,
- L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche).

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, il est possible de représenter plusieurs niveaux sur une même fiche.

On ne représente que les réseaux qui ont un intérêt opérationnel.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Evaluation des risques	Fiche n° : D0
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plan d'ensemble des zones de risques

Cette fiche doit illustrer le découpage de l'établissement en zones de risques (voir fiche n° C5).

Les zones de risques doivent être désignées par des lettres.

Plan interne d'intervention	
Evaluation des risques	Fiche n° : D1
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Plans parcellaires.

L'échelle du plan doit permettre de visualiser l'ensemble de la zone de risque.

Le plan doit:

- Préciser :
  - Les dangers particuliers.
- Indiquer :
  - L'échelle 1/100,
  - L'orientation du plan (le nord dirigé vers le haut de la fiche),
  - Les dangers peuvent être avantageusement illustrés par des pictogrammes de danger.

Pour l'utilisation de la symbolique et des couleurs, il y a lieu de se référer aux signes conventionnels.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, il est possible de représenter plusieurs niveaux sur une même fiche.

La présentation du plan doit être en format A4 ou A3.

Plan interne d'intervention	
Evaluation des risques	Fiche n° : D2
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Correspondances entre les zones géographiques et les zones de risques.

Chaque installation de l'établissement doit être regroupée en zones.

Zone 1 :

Zone 2 :

Zone 3 :

.

Zone n:

Le tableau ci-après doit présenter la correspondance entre les zones géographiques et les zones de risques.

Zones géographiques	Zones de risques	Risques	Origine du risque	Impact sur l'environnement

Ces zones sont définies en fonction des accès pour les services extérieurs de secours.

Plan interne d'intervention	
Evaluation des risques	Fiche n° : D3
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Localisation et classement des risques.

Zone géographique	Zone de risque	Activité	Risques				
			Matière première mise en œuvre	Incendie	Explosion	Diffusion de produits toxiques	Pollution

Plan interne d'intervention	
Evaluation des risques	Fiche n° : D4
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiches scénarii

Ces fiches doivent présenter de façon synthétique et claire les principaux scénarii d'accidents susceptibles de survenir au sein de l'établissement et pris en compte dans l'étude de dangers.

Ces fiches peuvent présenter des scénarii de moindre importance à forte occurrence.

Fiche scénario....

Fiche scénario....

Fiche scénario....

Fiche scénario...

Chaque fiche doit contenir :

- La description sommaire du scénario rappelant :

- Le scénario retenu,
- Les équipements en cause,
- Les produits utilisés.

- Le schéma simplifié du lieu du scénario.

## Recensement des moyens d'intervention.

Dans la pratique, l'inventaire des moyens internes d'intervention existants comparés aux besoins estimés fait parfois apparaître un déficit. Les moyens complémentaires doivent alors être recherchés à l'extérieur de l'établissement, soit auprès d'autres établissements dans le cadre de conventions d'assistance mutuelle, soit auprès des services publics.

Les services de la protection civile sont la plupart du temps les plus aptes à fournir les renforts en personnel encadré pour les différentes missions de lutte contre l'incendie ou autre sinistre, de sauvetage ou de secours aux blessés.

La désignation des moyens à engager ainsi que la définition des procédures opérationnelles d'intervention spécifique à l'établissement ne peuvent être validées qu'à partir d'un document rédigé par l'exploitant qui détermine à titre prévisionnel les mesures d'organisation interne et les modalités d'intervention en fonction des risques potentiels, c'est-à-dire le Plan Interne d'Intervention (PII).

Plan interne d'intervention	
Recensement des moyens d'intervention.	Fiche n° : E0
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Lutte explosion-incendie.

1. Extinction par eau.

Moyens	Nombre	Débit en 1/mn ou capacité en m <sup>3</sup>	Localisation
			Internes Externes

2. Extinction par mousse physique.

a - Canons

Moyens	Nombre	Débit en 1/mn	Localisation
			Internes Externes

b - Emulseurs

Classe	Type	Conditionnement	Volume en litres	Conditions de réalimentation

3. Vêtements spéciaux :

Type	Nombre	Localisation
		Internes
		Externes

4. Détection/analyse:

Type	Nombre	Caractéristiques	Localisation
			Internes
			Externes

5. Extincteurs :

Type	Nombre	Répartition par zone géographique

<b>Plan interne d'intervention</b>	
Recensement des moyens d'intervention.	
	Fiche n° : E1
	Page n°: ... / ..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	<b>Lutte risque toxique</b>

1. Protection individuelle :

Moyens	Nombre	Nature	Localisation
			Internes Externes

2. Détection/analyse :

Moyens	Nombre	Caractéristiques	Localisation
			Internes Externes

3. Matériels divers :

Type	Caractéristiques	Localisation
		Internes Externes

Plan interne d'intervention	
Recensement des moyens d'intervention.	Fiche n° : E2
	Page n°: ... / ..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Secours aux blessés.

1- Moyens humains:

Qualification	Nombre	Répartition	Astreinte

2- Matériels :

Type	Nombre	Caractéristiques	Localisation
			Internes Externes

Plan interne d'intervention	
Recensement des moyens d'intervention.	Fiche n° : E3
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Rétention des liquides.

Cette fiche doit préciser le principe de mise en œuvre du dispositif de rétention des eaux d'extinction, des écoulements de liquides divers, le dispositif de pompage et le point de rejet.

Elle doit préciser la capacité de chaque rétention et indiquer l'éventuelle présence de barrages flottants en précisant :

- Le type,
- La longueur,
- La localisation,
- Les points d'ancrage (schéma).

Plan interne d'intervention	
Recensement des moyens d'intervention.	
	Fiche n° : E4
	Page n°: .. / ..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Transport produits.

1. Transfert produit :

Moyens	Nombre	Capacité	Localisation
			Internes Externes

2. Levage/génie civil :

Moyens	Nombre	Capacité	Localisation
			Internes Externes

Plan interne d'intervention	
Recensement des moyens d'intervention.	
	Fiche n° : E5
	Page n°: ... / ..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Moyens divers

1. Transport du personnel:

Moyens	Nombre	Capacité	Localisation
			Internes
			Externes

2. Transmissions

Moyens	Nombre	Caractéristiques	Localisation
			Internes
			Externes

3. Matériels divers :

Moyens	Nombre	Caractéristiques	Localisation
			Internes
			Externes

4. Moyens logistiques :

Moyens	Nombre	Capacité	Localisation
			Externes
			Internes

## Plan interne d'intervention

Recensement des moyens d'intervention		Fiche n° :E6
		Page n°:.../...
		Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Répertoire téléphonique interne / externe	

Appel interne :      Taper directement le n° du correspondant.

N° des postes.

Appels externes :

Nom/Organisme	N° de téléphone	N° de télécopie
Wilaya		
Protection civile		
Direction chargée de l'industrie		
Direction de l'environnement		
P.A.P.C		
Gendarmerie nationale		
Sûreté nationale		
Sonelgaz		
Services des eaux		
Office National de la Météorologie (ONM)		
Direction des travaux publics		
Secteur concerné		

Service de santé.		
Etablissements voisins.		

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F0
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Missions générales des fonctions.

Dès que le Plan Interne d'Intervention (PII) est mis en œuvre, les différentes fonctions se mettent progressivement en place.

Le premier représentant du chef de l'établissement présent assure l'ensemble des missions et en particulier celle de Directeur des opérations internes « D.O.I » dans le cadre des consignes préétablies.

Les fonctions sont attribuées au fur et à mesure de l'arrivée des renforts, en particulier lors de l'arrivée du Chef de l'établissement qui reprend naturellement le rôle de Directeur des opérations internes « D.O.I ».

Les fonctions qui sont décrites dans la structure d'organisation répondent à différentes missions qui sont à remplir à un moment donné de l'intervention.

Cette structure peut être adaptée en fonction de la taille de l'établissement, des procédures d'intervention et des moyens de secours publics.

Plusieurs fonctions peuvent être confiées à une même personne.

Les fiches missions doivent être spécifiques aux intervenants auxquels des missions particulières sont confiées.

Elles doivent décrire les missions à accomplir et les moyens tant humains que matériels.

Le Poste de Commandement « PC » exploitant est le point de convergence de tous les renseignements nécessaires à l'analyse des événements et à la conduite des opérations.

C'est également le point de départ des ordres, directives et informations nécessaires à la gestion de l'intervention.

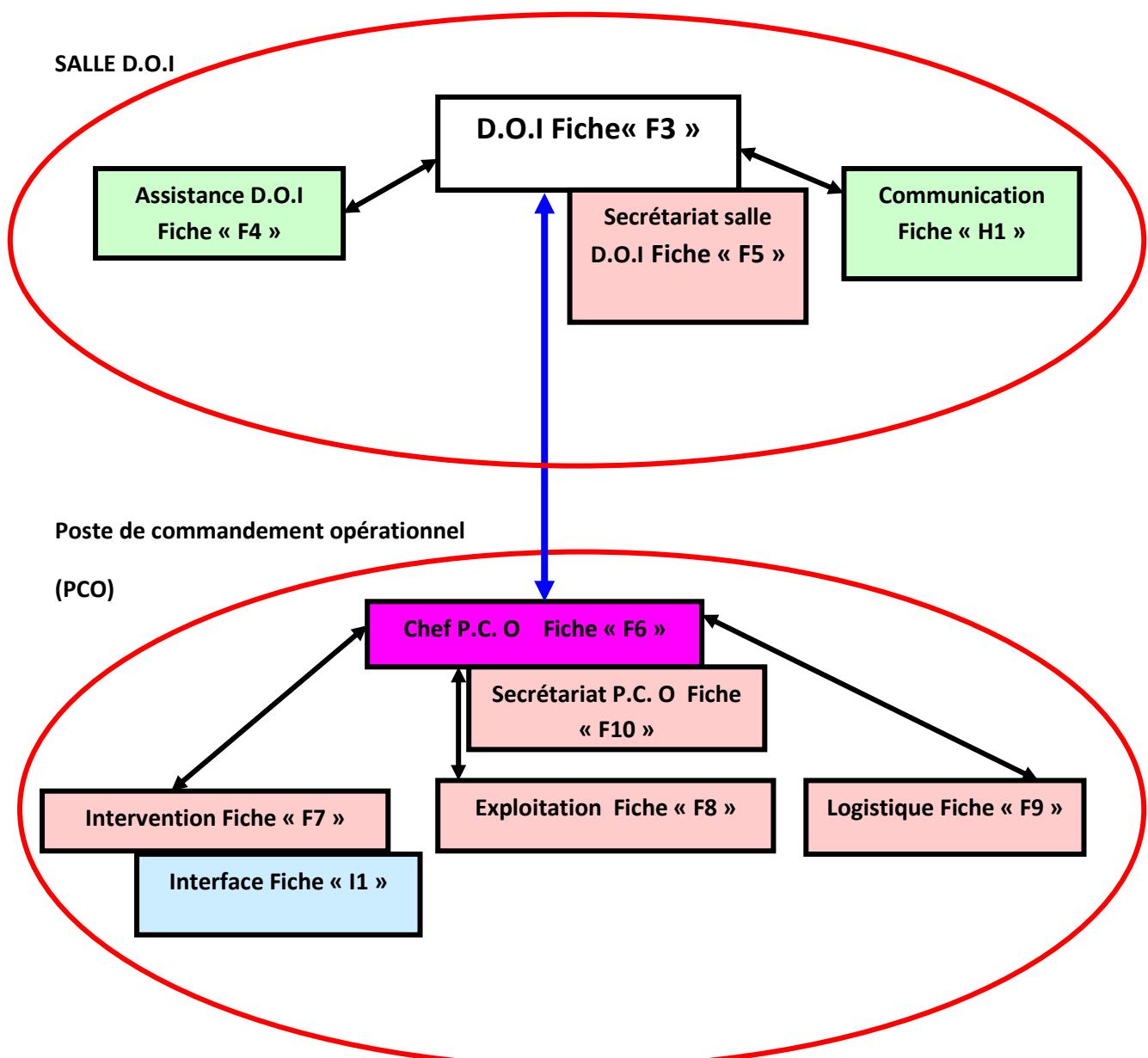
## Plan interne d'intervention

Organisation des compétences et missions		Fiche n° : F1
		Page n°:... /..
		Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Schéma général d'organisation.	

Dans le cas le plus favorable, le schéma d'organisation consiste, comme décrit ci-dessous, à attribuer une fonction par personne de l'établissement.

Dans une situation différente, et en fonction du personnel présent, plusieurs fonctions peuvent être assurées par une même personne.

Schéma d'organisation (Suite)



Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F2
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Organisation et implantation du Poste de Commandement (PC) exploitant.

L'emplacement du P.C exploitant est défini en fonction des critères suivants :

- Etre protégé des effets des sinistres possibles,
- Etre facilement accessible,
- Etre facilement repérable,
- Prendre en considération la direction du vent.

Il doit être fonctionnel (suffisamment vaste, équipé de rangements, tableaux,...) et doté de moyens de communication (téléphones, télécopieur, postes radio,...), des locaux contigus doivent permettre de s'isoler, recevoir, téléphoner.

Parmi les nombreux moyens d'armement du PC exploitant, on retient :

- Un exemplaire du PII,
- un annuaire téléphonique,
- matériels de bureau stylos, blocs...),
- Plan du site et des réseaux,
- Fiche de l'état des stocks, des produits dangereux,
- Consignes incendie,
- Lampes torches antidéflagrant « A.D.F »,
- Clés diverses (bâtiments, armoires électriques...),
- Les plans détaillés des unités,
- Des moyens de liaison téléphoniques (fixe et portatifs, portable),
- Des gilets ou brassards de couleur,
- Un appareil photo, un enregistreur de voix...,
- Un tableau pour renseigner sur l'évolution du sinistre.

Il peut être judicieux de prévoir un emplacement de substitution (fixe ou mobile) pouvant assurer les mêmes fonctions en cas d'impossibilité d'utiliser le PC exploitant.

L'accès du PC exploitant doit être limité aux personnes prévues dans la structure d'organisation.

Le P.C exploitant peut être scindé en deux entités : d'une part la salle « D.O.I » abritant le D.O.I, les fonctions « Assistance D.O.I », "Communication" et "Secrétariat salle D.O.I" et d'autre part le PC abritant les fonctions "Chef P.C O", "Intervention", "Exploitant", "Logistique" et "Secrétariat P.C O".

**A saisir les informations suivantes :**

- Emplacement privilégié :

Moyens à disposition à saisir.

- Emplacement de substitution :

Moyens à disposition à saisir.

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F3
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction du Directeur des opérations internes « D .O.I ».

Le Chef de l'établissement est Directeur des opérations internes (D.O.I) à l'intérieur de son établissement.

Toutefois l'existence d'un PII ne fait pas obstacle à l'exercice des pouvoirs fixés par la législation des autorités locales.

#### **Définition et missions :**

Le D.O.I est habilité à prendre toutes les dispositions qui s'imposent dans le cas d'incidents ou d'accidents pouvant avoir des répercussions sur le fonctionnement de l'établissement ou sur son environnement.

Il supervise aussi directement l'ensemble des actions de communication liées au sinistre.

Le D.O.I est chargé :

- de définir les objectifs à atteindre liés au sinistre,
- de valider la stratégie d'intervention proposée par le chef P.C.O.
- de veiller à l'organisation des secours,
- de veiller à la prise en compte des évolutions possibles de l'événement,
- d'informer immédiatement les autorités et administrations concernées si cela n'a pas déjà été fait et les tient informées de l'évolution de la situation,
- de superviser l'ensemble des actions de communication (personnel interne, siège, autorités, medias, familles...,
- de veiller à appliquer ou faire appliquer si nécessaire les actions indispensables prévues par le plan,
- de veiller à l'intégration des moyens de secours publics.

Moyens à disposition à saisir : .....

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F4
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction assistance D.O.I.

#### **Définition et missions :**

Sous l'autorité du Directeur des opérations internes (D.O.I), la fonction "assistance D.O.I" est chargée:

- d'assister le D.O.I.
- de suppléer le D.O.I chaque fois que nécessaire,
- de prendre le recul pour anticiper les évolutions possibles du sinistre,
- d'apporter au D.O.I les éléments nécessaires pour réorienter si nécessaire la stratégie,
- de cordonner avec les différents acteurs de l'intervention pour remplir sa mission,
- de prendre les documents et les équipements relatifs à sa fonction,
- de préparer les documents à transmettre,
- de filtrer les appels extérieurs
- de préparer des communiqués interne et externe

Moyens à disposition à saisir : .....

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F5
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction secrétariat D.O.I.

**Définition et missions :**

Sous l'autorité du Directeur des opérations internes (D.O.I), le "secrétariat salle D.O.I" est chargé de :

- suivre les actions du D.O.I,
- tenir à jour la main courante du D.O.I,
- recueillir et sauvegarder le maximum d'informations pour permettre la gestion des conséquences du sinistre a posteriori (enquête judiciaire, réparation, retour d'expérience).

Moyens à disposition à saisir : .....

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F6
	Page n°: ... / ..
Date d'élaboration	
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction Chef PC Opérationnel.

**Définition et missions :**

Sous l'autorité du Directeur des opérations internes, le "Chef de Poste de Commandement Opérationnel (PCO)" coordonne le travail d'analyse, d'anticipation et d'application.

Le Chef P.C. Opérationnel est garant de la crédibilité de l'analyse et de l'anticipation et des propositions tactiques qu'il fait remonter auprès du D.O.I.

Le Chef P.C. Opérationnel est le responsable tactique de l'engagement des secours.

Le Chef P.C. Opérationnel est chargé :

- d'organiser la mise en place des différentes fonctions du PC exploitant,
- de faire recueillir les informations sur la situation et l'évolution du sinistre et de l'intervention et en informe le D.O.I,
- de coordonner les actions du PC exploitant,
- de faire élaborer la tactique et la proposer au D.O.I,
- de faire appliquer les décisions du D.O.I,
- de s'assurer de la bonne circulation de l'information.

Moyens à disposition à saisir : .....

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F7
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction intervention.

Le responsable intervention doit :

- se rendre au P.C. Opérationnel,
- informer de sa prise de fonction,
- prendre les documents et les équipements relatifs à sa fonction,
- s'informer de la situation,
- dégager en sécurité les blessés éventuels,
- attaquer le sinistre avec les moyens de l'établissement dans l'attente des renforts.

#### **Définition et missions :**

Sous l'autorité du chef PC Opérationnel, la fonction "intervention" prépare et propose la tactique d'intervention et la fait appliquer après validation par le D.O.I.

La fonction "intervention" est chargée :

- de recueillir les informations du terrain sur la situation et l'évolution du sinistre et de l'intervention,
- d'identifier les différentes tâches à accomplir,
- d'être à l'écoute des fonctions "exploitation" et "logistique" du PC exploitant,
- d'intégrer les problèmes d'exploitation et de logistique,
- d'anticiper l'évolution du sinistre et de l'intervention,
- de préparer et proposer les idées de manœuvre,
- de concevoir la manœuvre retenue par le D.O.I,

- Déterminer et demander les moyens nécessaires,
- Mettre en forme les ordres et les adresser au terrain,
- Assurer le sauvetage, les premiers soins et l'évacuation des blessés,
- Assurer la lutte de première intervention,
- Coordonner sur le terrain les actions entre exploitation et intervention,
- Protéger les installations voisines.

Moyens à disposition à saisir :

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F8
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction du responsable exploitation.

#### **Définition et missions :**

Sous l'autorité du chef du poste de commandement opérationnel (PCO), la fonction " du responsable exploitation" gère l'exploitation de la zone sinistrée et les conséquences possibles sur l'environnement.

La fonction "du responsable exploitation" consiste à:

- transmettre les ordres d'arrêt partiel ou total et d'évacuation,
- appliquer les consignes sécurité incendie applicable sur le site (mise en sécurité des personnes et des bâtiments),
- assurer la responsabilité de l'exploitation du site et de l'installation sinistrée,
- s'assurer de la sécurité des installations voisines,
- assurer la continuité dans la fourniture des fluides généraux,
- coordonner les manœuvres impliquant plusieurs installations,
- prendre en compte les problèmes d'environnement,
- anticiper l'évolution de la situation sur l'installation,
- anticiper et planifier les procédures d'isolement ou de relance de la zone sinistrée,
- assurer la complémentarité avec les services de la protection civile,
- assurer une veille en ce qui concerne la protection de l'environnement.

Les reflexes « du responsable exploitation » sont :

- de se rendre au PCO,
- d' informer de sa prise de fonction
- de prendre les documents et les équipements relatifs a sa fonction (voir consignes de sécurité),
- d'informer de la situation,
- de procéder à la mise en sécurité.

Moyens à disposition à saisir :

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F9
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction logistique.

#### **Définition et missions :**

Sous l'autorité du chef du poste de commandement opérationnel(PCO), la fonction "logistique" assure la gestion opérationnelle des moyens nécessaires à l'intervention, notamment :

- assurer les demandes de renforts,
- réceptionner et stocker les moyens dans un lieu approprié de l'établissement,
- comptabiliser et localiser tous les moyens pour le PC Opérationnel,
- assurer l'intendance du personnel et des moyens,
- anticiper les besoins avec l'aide des fonctions "intervention" et "exploitation" du PC Opérationnel.

Moyens à disposition à saisir :

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F10
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction secrétariat P.C Opérationnel.

### **Définition et missions :**

Sous l'autorité du chef P.C. Opérationnel, le "secrétariat P.C. Opérationnel consiste à:

- assister le chef P.C. Opérationnel,
- organiser le P.C. Opérationnel au plan matériel,
- consigner la chronologie du sinistre et de l'intervention en collaboration avec les autres fonctions du P.C.O.

Moyens à disposition à saisir :

Plan interne d'intervention	
Organisation des compétences et missions	Fiche n° : F11
	Page n°: .. / ..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Affectation du personnel aux fonctions.

Un ou plusieurs responsables sont susceptibles selon leur formation et leur compétence d'assurer une fonction PII pour laquelle une consigne particulière a été rédigée.

Cette fiche doit associer une ou plusieurs fonctions habituelles de l'établissement à chacune des fonctions PII décrites dans les fiches F3 à F10 et ne pas désigner des employés non intègres dans des régimes d'astreinte.

Certaines fonctions PII peuvent néanmoins être regroupées en fonction de la spécificité de l'établissement et des ressources humaines disponibles.

<b>Fonction P.I.I</b>	<b>Service d'affectation ou compétence</b>	<b>Fonction habituelle</b>	<b>N° Tel</b>
DOI			
Assistance DOI			
Communication			
Secrétariat salle D.O.I			
Chef PC Opérationnel			
Intervention			
Exploitation			
Logistique			
Secrétariat P.C Opérationnel			
Secours médicaux internes			

## Plan interne d'intervention

Organisation des compétences et missions		Fiche n° : F12
		Page n°:... /..
		Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement		Formation du personnel.

Préciser les dispositions prises pour former le personnel aux tâches dont il sera censé s'acquitter dans le déclenchement d'un accident.

## Plan interne d'intervention

Organisation des secours		Fiche n° : G0
		Page n°: ... / ..
		Date d'élaboration
Wilaya Daira Commune Nom de l'établissement	Check-list pour le D.O.I.	

<b>P.I.I.</b>	OUI	NON	<b>OBSERVATION / PREVISION</b>
Qui, quand, comment, pourquoi le PII a t il été déclenché ?			
<b>Organigramme</b> (Qui fait quoi, depuis quand ?)  ➤ D.O.I. ➤ Exploitation ➤ Intervention ➤ Assistant P.C. ➤ les services de la protection civile. - heure d'appel - heure d'arrivée - heure d'engagement - heure de départ			

<b>Intervention</b>	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
<p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Victimes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Blessés ?</li> <li>-manquants</li> <li>/disparus ?</li> <li>- Morts ?</li> </ul> </li> <li>➤ Blessés sont-ils dégagés/évacués ?</li> <li>➤ Morts/disparus sont-ils identifiés ?</li> <li>➤ Vers quel hôpital les blessés ont-ils été dirigés ? <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par qui ?</li> <li>- Comment ?</li> <li>- Famille prévenue ?</li> </ul> </li> </ul> <p>Lutte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Type de sinistre</li> <li>➤ Risques</li> <li>➤ Evolution antérieur</li> <li>➤ Evolution probable</li> <li>➤ Installations concernées : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ - Nom</li> <li>- Risque</li> <li>- Opération</li> <li>- Délai</li> </ul> </li> <li>➤ Moyens disparus</li> <li>➤ Moyens à mettre en place <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour éteindre</li> <li>- Pour contenir</li> <li>- Pour éviter une propagation</li> </ul> </li> </ul>			

	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
<b>Exploitation</b> ➤ Tout le personnel est-il évacuer ? ➤ Le bâtiment a t il été mis en sécurité ? ➤ Coupure - Electrique - Gaz - Fluides liés au process ➤ Portes sont-elles fermées ? ➤ Assure l'accueil des services de la Protection civile.  Y a t il un risque de pollution ?			
<b>Communication</b> (Qui, quand, comment) ➤ La wilaya ➤ les services de la protection civile. ➤ A.P.C concernée ➤ Direction de l'environnement ➤ Direction chargée de l'industrie ➤ Gendarmerie nationale/Sûreté Nationale ➤ Sonelgaz			

	OUI	NON	OBSERVATION / PREVISION
<b>Fonctionnement du P.C.</b>			
Liaisons			
➤ Qui ?			
➤ Avec quels moyens ?			
Journal de bord			
➤ Qui ?			
Documents			
➤ Messages opérationnels écrits ?			
➤ Enregistrement des messages			
➤ Téléphone			
➤ Presse			
➤ Photos			
➤ Recueil de témoignage			

Plan interne d'intervention	
Organisation des secours	Fiche n° : G1
	Page n°: ... / ..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Compte rendu de situation.

Documents à transmettre régulièrement pendant les opérations.

### Autorités destinataires :

1. La wilaya,
  2. Les services de la protection civile,
  3. Direction de wilaya chargée de l'industrie,
  4. Le Président de l'APC,
  5. Gendarmerie nationale/Sûreté nationale.

## Message

Emis par nom : fonction :

Ici l'établissement :

- ❖ Compte rendu de la situation a h
  - ❖ Evolution du sinistre :
  - ❖ Dispositions prises pour :
    - sauvegarder les vies humaines :
    - limiter la progression du sinistre :
    - arrêter le sinistre :
    - préserver les biens et l'environnement :
  - ❖ Moyens mis en œuvre :
  - ❖ Moyens en réserve :

Plan interne d'intervention	
Organisation des secours	Fiche n° : G2
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Rapport d'accident.

Un rapport doit être rédigé à l'issue de chaque accident.

Il doit signaler les problèmes tant organisationnels que matériels rencontrés lors de l'événement.

Les fiches spécifiques aux comptes rendus d'accidents antérieurs sont conservées et éventuellement incluses au PII.

Le modèle de compte rendu peut éventuellement être utilisé comme guide pour assurer l'information des autorités et élus locaux lors de l'événement.

Document à transmettre dès la fin des opérations.

Le nom de l'établissement :	Date et heure de l'accident :			
Date et heure de déclenchement du P.I.I. :				
Type d'accident :				
<input type="checkbox"/> Explosion		<input type="checkbox"/> Pollution de l'eau		<input type="checkbox"/> Pollution de l'air
<input type="checkbox"/> Incendie		<input type="checkbox"/> émission de substances dangereuse		
Substances émises :				
Zone atteinte par l'émission:				
<b>CONSTATATIONS FAITES SUR LE TERRAIN</b>				
	Sans	Peu	Important	Grave
Conséquences environnementales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conséquence sur le personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dégâts matériels (évaluation technique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Potentialité de risque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perception à l'extérieur du site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Description des circonstances de l'accident :				

Causes :

Définies à Préciser

Non définies

Premières mesures prises :

Moyens mis en œuvre

Moyens attendus (évacuation déchets, etc. ....)

Moyens de surveillance

Type et importance du dommage.

Dommages aux personnes, personnes exposées aux biens, et à l'environnement, ...

Date :		Nom du signataire : :		Signature : :		N° de téléphone : :	
--------	--	--------------------------	--	------------------	--	------------------------	--

## Plan interne d'intervention

Information		Fiche n° : H0
		Page n°:... /..
		Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement		Procédure d'information des interlocuteurs locaux.

Au moment du sinistre, l'exploitant ou son représentant habilité, a la responsabilité d'informer les interlocuteurs locaux préalablement désignés, du déclenchement du PII afin d'expliquer l'évènement survenu au sein de l'établissement et de les renseigner sur les éventuelles conséquences, voir fiches B2, B3, B4 et B5.

Plan interne d'intervention	
Information	Fiche n° : H1 Page n°:... /.. Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fonction communication.

**Définition et missions :**

Sous l'autorité du Directeur des opérations internes (D.O.I), la fonction "communication" :

- Informe le D.O.I des demandes d'information, d'interview ou de rencontre,
- Assure ou prépare pour le D.O.I les actions de communication :

\* relations avec les autorités et les administrations :

1. Wilaya,
2. P.APC,
3. Direction de la protection civile,
4. Direction de l'industrie et de la promotion de l'investissement,
5. Direction de l'environnement,
6. Gendarmerie nationale / Sûreté nationale,
7. Inspection du travail.

\* relations internes :

1. Les personnels de l'établissement,
2. Les personnels des entreprises intervenantes dans le cadre de la sous- traitance,
3. Le siège,
4. Les familles.

\* relations avec les médias :

1. Presse écrite,
2. Télévision,
3. Radio.

\* relations extérieures :

1. Les populations voisines,
2. Les industriels voisins,
3. Les entreprises intervenantes dans le cadre de l'assistance mutuelle,
4. Les groupes associatifs divers,
5. Organise l'accueil des autorités, des medias, des familles,
6. Veille à l'organisation du contrôle d'accès.

Moyens à disposition à saisir

Plan interne d'intervention	
Interface avec les autres plans.	Fiche n° : I0 Page n°:... /.. Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Mesures d'urgence.

L'interface est la période durant laquelle le Directeur des opérations internes « D.O.I » met en œuvre des mesures d'urgence précises ci-après, extérieures a l'établissement, visant la protection des populations et de l'environnement, avant le déclenchement éventuel du plan particulier d'intervention ou du plan ORSEC par le wali.

Alerte des populations :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Bouclage du périmètre de sécurité :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Arrêt de la circulation :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Envoi d'un représentant au P.C.O :

Qui / Quand / Où / Comment ?

Plan interne d'intervention	
Interface avec les autres plans.	Fiche n° : I1
	Page n°:.. /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Schéma général d'organisation.

Lors du déclenchement du plan particulier d'intervention « PPI » ou d'un plan d'urgence, la direction des opérations de secours est assurée par le wali ou son représentant.

Pour exercer sa mission, le Directeur des opérations de secours « DOS » est assisté du Commandant des opérations de secours « COS » et du Chef de l'établissement, Directeur des opérations internes « D.O.I »

Le Commandant des opérations de secours « COS » est responsable de la phase opérationnelle des secours.

Ce commandement appartient au directeur de la protection civile de la wilaya ou à son représentant.

A ce titre, il assure la réalisation opérationnelle de l'idée de manœuvre définie conjointement avec le Directeur des opérations internes « D.O.I » et validée par le Directeur des Opérations de secours « DOS »

Il peut être aidé par le personnel compétent de l'entreprise sur lequel il exerce son autorité durant les opérations de secours.

Il reste en liaison avec le Directeur des opérations de secours « DOS » et le Commandant des opérations de secours « COS » pour lesquels il est le conseiller technique pour toutes les opérations liées à l'activité de l'établissement et pouvant avoir des répercussions sur le déroulement de l'intervention.

Plan interne d'intervention	
Exercices de simulation et mise en œuvre du PII.	Fiche n° : J0
	Page n°:.. /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Programmation

Chaque exercice doit être préparé, dirigé puis analysé.

Des exercices ayant pour seul objectif de tester la mise en place du PC exploitant et la répartition des missions spécifiques (exercices des cadres) peuvent avantageusement être programmés.

Les différents services publics concernés doivent être informés des exercices d'application du PII et y être associés en tant que de besoin.

Les fiches spécifiques aux programmations d'exercices antérieurs sont conservées et éventuellement incluses au P.I.I.

Exercice du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

- Début d'exercice prévu à :
- Fin d'exercice prévu à :
- Scénario testé :
- Objectifs visés :
- Moyens à disposition :
- Origine de l'alarme :
- Protection civile doit être associée.

## Plan interne d'intervention

Plan interne d'intervention	
	Fiche n° : J1
Exercices de simulation et mise en œuvre du PII.	Page n°... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiche d'exercice.

Comment ? Suivi de l'engagement des moyens	Moyens engagés	Délai	Fonctionnement
	Personnel : Interne :..... Externe :..... Matériel : Interne :..... Externe :.....		
Résultat Effet de l'action			

Dates	Thèmes	Personnel concerné (1)	Mise à jour du PII (2)

(1) Renseigner sur les personnels concernés.

- Etablissement :
  - Cadres
  - Ensemble personnel
- Etablissement plus secours publics
  - Cadres
  - Exercice grandeur nature

(2) Mise à jour du PII

- Répondre par oui ou non.

Plan interne d'intervention	
Exercices de simulation et mise en œuvre du PII.	Fiche n° : J2
	Page n°:.. /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Compte rendu d'exercice.

Un compte rendu doit être rédigé à l'issue de chaque exercice.

Il doit signaler les problèmes tant organisationnels que matériels rencontrés lors de l'exercice.

Les fiches spécifiques aux programmations des exercices antérieurs sont conservées et éventuellement incluses au PII.

- Thème de l'exercice :
- Date et heure de début de l'exercice :
- Date et heure de fin de l'exercice :
- Scenario testé :
- Objectifs visés :
- Fonctions assurées : - Responsables :
  - Directeur des opérations internes :
  - Exploitation:
  - Intervention:
  - Assistant PC :
  - Autres
- Principaux points marquants :
  - Organisation :
  - Action de terrain :
- Enseignements tirés :
  - mise à jour du PII : Oui
  - Non

Moyens à disposition :

Moyens engagés	Délais d'engagement	Fonctionnement Efficacité
Personnel : Interne Externe		
Matériel : Interne Externe		

Plan interne d'intervention	
Annexes techniques	Fiche n° : H0
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiches produits.

Les fiches produits doivent renseigner sur les propriétés physico-chimiques, toxiques et écotoxiques du ou des principaux produits stockés, utilisés ou transportés.

Ces fiches peuvent être par exemple :

- Des fiches de données de sécurité fournies par le fabricant.
- Des fiches toxicologiques,
- Des minis guides d'intervention et de lutte face au risque chimique.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, seules celles qui présentent un intérêt opérationnel doivent être incluses dans le P.I.I.

Plan interne d'intervention	
Annexes techniques	Fiche n° : H1
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiches machines

Les fiches machines doivent renseigner sur le fonctionnement des principales machines sources de risques potentiels.

Des schémas simples de fonctionnement peuvent être proposés.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, seules celles qui présentent un intérêt opérationnel doivent être incluses au PII.

Plan interne d'intervention	
Annexes techniques	Fiche n° : H2
	Page n°:... /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiches procédés.

Les fiches « procédés » doivent renseigner sur les principaux procédés de fabrication ou de traitement, sources de risques potentiels (même les déchets sont pris en compte).

Des schémas simples illustrant ces procédés peuvent être proposés.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, seules celles qui présentent un intérêt opérationnel doivent être incluses au PII.

Plan interne d'intervention	
Annexes techniques	Fiche n° : H3
	Page n°:.. /..
	Date d'élaboration
Wilaya Daïra Commune Nom de l'établissement	Fiche d'analyse des risques.

Les principaux abaques de débit de fuite, les simulations et autres calculs issus de l'étude de dangers doivent être intégrés au PII.

Afin de ne pas multiplier le nombre de fiches, seules celles qui présentent un intérêt opérationnel certain doivent être incluses au PII.

## **Abréviations.**

- **PII** : Plan interne d'intervention.
- **DOI** : Directeur des opérations internes.
- **PCO** : Poste de commandement opérationnel.
- **PPI** : Plan particulier d'intervention.
- **DOS** : Directeur des opérations de secours.
- **COS** : Commandant des opérations de secours.